

MAIRIE d'HAUTEFAGE LA TOUR

CONVOCATION

Vu la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire est venue conforter le principe de prorogation des mesures « Covid-19 ».

J'ai l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil municipal qui se tiendra à **la salle des fêtes**.
La réunion pourra se dérouler en fixant un nombre maximal de personnes à y assister.

Le Mercredi 23 Février 2022 à 20 H 00

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire à l'assurance de mes salutations les meilleures.

A HAUTEFAGE LA TOUR, le 15 février 2022

Le Maire,
Jean-Marie LAFOSSE



ORDRE DU JOUR

- CAGV : approbation du Projet de Territoire ;
- Chemins ruraux :
 - o Déplacement d'une partie du Chemin rural de Bétou ;
 - o Demande de déplacement d'une partie chemin rural de Rocayren
- Terrain multisport : travaux d'éclairage public ;
- Station-service : achat d'une imprimante ;
- Orange : Redevance de l'occupation du domaine public ;
- Ecole : Capteurs de CO2 : demande de subventions ;
- Questions diverses

Ouverture au public du Lundi au Vendredi de 9h à 12h – 14h à 18h
Fermé le Lundi et Mercredi après-midi

Mairie d'Hautefage la Tour 445 Avenue de La Rovère 47340 HAUTEFAGE LA TOUR
Tél. : 05.53. 49.31.20 / Fax : 05.53.71.08.38/ E-mail : mairie.hautefagelatour@collectivite47.fr
Site Web: www.hautefage-la-tour.fr